

PROCÈS-VERBAL

PV n° 00295/2022/000540

L'an deux mil vingt-deux,
Le quatorze avril, à onze heures trente,

Nous, BAPTISTE TARTAMPION
GARDIEN DE LA PAIX
En fonction à Chambéry

AGENT DE POLICE JUDICIAIRE en résidence à CHAMBERY

--étant en service.--

--Agissant conformément aux instructions permanentes du Commandant
Divisionnaire de Police Grégoire Lamarck, chef de la circonscription de
sécurité publique de Chambéry---

---Assisté du gardien de la paix KANCEL Frédérique et de l'adjoint de
sécurité TOMASI Emma du service---

--- Tous trois revêtus de nos uniformes et insignes réglementaires---

--De patrouille portée à bord du véhicule banalisé TV303, en mission de
sécurisation sur la commune de Chambéry---

---Sommes requis en date et heure du présent pour un accident de la
circulation venant de se produire entre une moto et une voiture sur la
doute départementale 127, au niveau du croisement menant à Jacob-
Bellecombette---

---Nous transportons aussitôt sur lieux de l'accident, dix minutes après
l'appel reçu---

---Sur place prenons contact avec les pompiers. Le samu est également
sur place---

---Ils nous informent que le conducteur de la moto a quitté les lieux avec
un de leurs véhicules pour être conduit au CH Métropole Savoie---

---La victime souffrait visiblement de plusieurs plaies sur tout le corps, et
était inconsciente---

---Concernant l'identité de la victime, il s'agit de Monsieur DUCABLE
Jean-Raoul, né le 01/03/1982 à Saint-Jean de Maurienne (Savoie), de
nationalité française, demeurant 666 Route du Villard, à la Motte-
Servolex (Savoie)---

--- Monsieur DUCABLE conduisait le véhicule suivant---

---Véhicule terrestre : 1 « Moto », de marque Harley Davidson, n°
d'immatriculation XJ-999-WF, pays d'immatriculation : France,

Assurance : Maaf Assurances SA, numéro de police 69000546JG08975 ;
carte grise volée : Non, couleur : Noir---

COMMISSARIAT DE POLICE DE CHAMBERY
2, RUE RONDE
73000 CHAMBERY

TEL : 04 79 XX XX 22

P.V. : n° 2022/000540

Affaire :

C/Accident corporel de la
circulation

---Concernant l'identité de la deuxième victime de l'accident, il s'agit de Madame PERVENCHE Marie, née le 16/06/2001 à Brest (Finistère), de nationalité française, demeurant 6 rue des Corsaires à Caen (Calvados)---

---Madame PERVENCHE conduisait le véhicule suivant---

---Véhicule terrestre 1 « voiture particulière » de marque Citroën, Modèle ZX, n° d'immatriculation EP-188-RQ, pays d'immatriculation : France, Assurance : MAIF, numéro de police d'assurance : 750098236R, carte grise volée : non, couleur : bleue ---

---Madame PERVENCHE ne présente pas de blessure. Elle nous informe avoir vu la moto arriver face à elle, et se déporter dans une courbe au-delà de l'axe médian. Elle estime la vitesse de la moto à 70km/h environ, et la sienne de même. Le choc a été frontal, et le motard éjecté au-dessus de son véhicule. Après s'être garée et avoir actionné ses feux de détresse, elle est remontée au niveau du motard, et a appelé les secours, ne sachant prodiguer des premiers secours. Elle apparaît choquée car elle a cru le motard mort---

---Nous constatons que la vitesse est sur cette portion de route limitée à 80 km/h, et que des gravillons sont présents dans la courbe où s'est produit l'accident. Nous ne relevons pas de traces de freinage---

---Nous sollicitons le garage PINSON pour procéder à l'enlèvement des véhicules---

---Nous nous transportons au centre hospitalier de Chambéry pour restituer à Monsieur Ducâble ses effets personnels---

L'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.